



Bâtiment bordant le côté est de la cour dite de la Glycine dite aussi cour des sœurs,  
élévation sur la cour.

IVR31\_19945901266X

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 1994

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation